



L'établissement à Québec, en 1650, marque un tournant dans l'histoire des Wendats. Implantés au cœur de la colonie française, ils en subissent rapidement les influences, se convertissent à la religion catholique et adoptent plusieurs éléments de la culture de leurs voisins *canadiens*, avec qui ils entretiennent des relations régulières. Malgré ces rapprochements, ils « n'en restent pas moins distincts, par leurs habitudes et leur caractère », déjouant les prédictions de ceux qui, au *xix*^e siècle, prévoient leur disparition prochaine par amalgame avec la population coloniale.

Comme le montre cet ouvrage, qui couvre près de trois siècles d'histoire, les activités de subsistance des Wendats restent inscrites au cœur de leur identité. Cela est manifeste dans le cas de la chasse, dont l'importance s'accroît après l'installation dans la région de Québec, mais aussi à travers d'autres

activités, comme l'agriculture et l'artisanat, qui permettent aux Wendats d'assurer non seulement leur survie, mais aussi leur prospérité après le choc de la destruction de la Huronie.

S'ils ont une connotation identitaire certaine, les changements qui ponctuent la vie économique des Wendats sont aussi largement influencés par les bouleversements qui touchent le territoire, la manière de se l'approprier, de l'occuper ou de l'utiliser. La migration forcée des rives de la baie Géorgienne jusqu'à Québec constitue à cet égard un moment fondateur. Elle propulse les Wendats dans un monde où le pouvoir colonial organise juridiquement l'espace, en régissant l'occupation et l'utilisation du sol. Ces contraintes, qui se font d'abord sentir dans la vallée du Saint-Laurent, s'étendront au *xix*^e siècle dans l'arrière-pays et déstructureront l'espace que les chasseurs wendats avaient pu y définir.

ALAIN BEAULIEU est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone et professeur au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

STÉPHANIE BÉREAU est détentrice d'un doctorat en histoire et consultante en histoire autochtone.

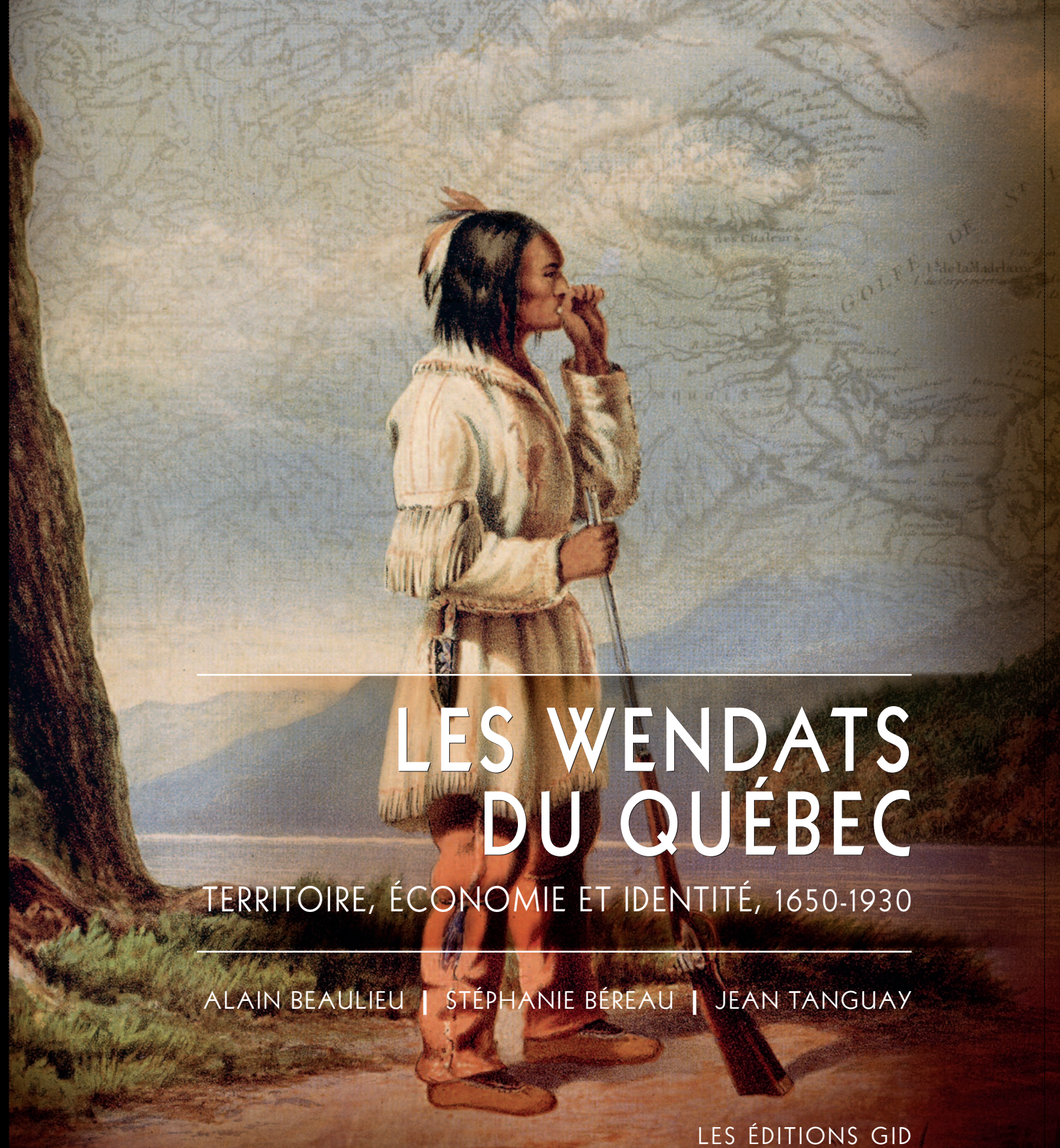
JEAN TANGUAY est détenteur d'une maîtrise en histoire autochtone et chargé de recherche au Musée de la civilisation à Québec.

978-2-922668-18-6 • 49,95 \$



ALAIN BEAULIEU | STÉPHANIE BÉREAU | JEAN TANGUAY

LES WENDATS DU QUÉBEC



LES WENDATS DU QUÉBEC

TERRITOIRE, ÉCONOMIE ET IDENTITÉ, 1650-1930

ALAIN BEAULIEU | STÉPHANIE BÉREAU | JEAN TANGUAY

LES ÉDITIONS GID

LES WENDATS DU QUÉBEC

TERRITOIRE, ÉCONOMIE ET IDENTITÉ, 1650-1930

LES WENDATS DU QUÉBEC

TERRITOIRE, ÉCONOMIE ET IDENTITÉ, 1650-1930

ALAIN BEAULIEU | STÉPHANIE BÉREAU | JEAN TANGUAY

LES ÉDITIONS GID

Édition

Serge Lambert

Révision linguistique

Andrée Laprise

Conception graphique de la page couverture

Guillaume Proteau-Beaulieu

Concept graphique et mise en pages

Hélène Riverin

Cartographie

Yannick Vandal, Groupe Colpron

Suivi de production

Johanne Dupont

Illustration de la page couverture

Image principale : Cornelius Krieghoff, *Appel de l'original, Indien Huron*, 1861-1874.
BAC, MIKAN 2836667.
Carte à l'arrière-plan : Didier, Robert de Vaugondy, *Partie de l'Amérique septentrionale qui comprend la Nouvelle France ou le Canada*, 1755.
BAnQ, G 3400 1755 R6 CAR.



Nous remercions la SODEC pour le soutien financier accordé à notre maison d'édition par l'entremise de son Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée ainsi que le gouvernement du Québec pour son Programme de crédit d'impôt pour l'édition du livre – Gestion SODEC.



Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada, son programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, pour nos activités d'édition.



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

REMERCIEMENTS

La préparation de ce livre s’est échelonnée sur quelques années, au cours desquelles nous avons bénéficié du soutien et de l’assistance de plusieurs collègues, étudiants et amis. Pour leur aide précieuse à différentes étapes de la réalisation de cet ouvrage, nous tenons à remercier spécialement les personnes suivantes : Isabelle Bouchard, Dany Brown, Stéphanie Chaffray, Peter Gagné, Maxime Gohier, Suzie Hudon, Pierrette Lafond, Jonathan Lainey, Mélanie Lanouette, Jean-Sébastien Lavallée, Pierre Lepage, Danielle Roy, Véronique Rozon, Jean-Pierre Sawaya et Sigfrid Tremblay. Nous remercions également Julien Goyette, Claude La Charité et Marilyn Audet, qui nous ont permis d’utiliser une transcription qu’ils avaient réalisée de la *Légende du lac Caché*, reproduite en encadré.

Nos remerciements s’adressent enfin aux organismes qui nous ont autorisés à reproduire les documents iconographiques qui apparaissent dans cet ouvrage. Nous sommes particulièrement reconnaissants à l’égard du Musée de la civilisation à Québec et du Musée McCord, qui nous ont permis de reproduire gratuitement les illustrations provenant de leurs collections.

Tous droits de traduction, de reproduction et d’adaptation réservés ; toute reproduction d’un extrait quelconque de ce livre par quelque moyen que ce soit est strictement interdite sans l’autorisation écrite de l’éditeur.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013



© LES ÉDITIONS GID, 2013
7460, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
CANADA G2G 1C1

Téléphone : 418 877-3110
Télécopieur : 418 877-3741
Courriel : editions@leseditionsgid.com
Site Web : leseditionsgid.com

Distribution



Distribution Filigrane inc.
7460, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G2G 1C1
Téléphone : 418 877-3666
Télécopieur : 418 877-3741
distributionfiligrane@leseditionsgid.com

Imprimé au Canada
ISBN 978-2-922668-18-6

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements5
Liste des cartes.....10
Liste des encadrés10
Liste des tableaux10
Liste des illustrations.....11
Abréviations.....17
Introduction.....19

CHAPITRE 1 — ILS ÉTAIENT MAÎTRES DU PAYS
LES WENDATS AU TEMPS DES PREMIERS CONTACTS AVEC LES FRANÇAIS.....23
 Le pays et ses habitants.....25
 Les maisons longues.....29
 Le territoire fréquenté31
 La culture de la terre.....33
 Une pêche très abondante35
 La rareté du gibier41
 Les saisons de la chasse41
 La chasse au petit gibier.....44
 Une importance qui dépasse le champ alimentaire46
 La dimension rituelle49

CHAPITRE 2 — AVEC NOUS ET PARMI NOUS
UNE COMMUNAUTÉ WENDATE DANS UN MONDE COLONIAL, 1650-180057
 La vallée du Saint-Laurent au milieu du xvii^e siècle59
 Les débris d’une grande terre63
 Des Autochtones domiciliés71
 Ce village était autrefois beaucoup plus peuplé.....77
 Le bon emploi qu’ils font de leur argent les fait subsister79
 Une logique d’alliance dans un ordre colonial.....82
 Une nouvelle confédération autochtone82
 Un rôle militaire significatif84

Ils ont échangé leurs manières	87
Les façonner à nos coutumes chrétiennes	87
Les manières françaises	93
De la maison longue à la maison canadienne	94
Le maintien d’une identité wendate.....	97

CHAPITRE 3 — NOS ANCÊTRES SE SONT ARRANGÉS AVEC LES HURONS

LE NOUVEAU TERRITOIRE DES WENDATS, 1650-1800	101
Dans un cadre seigneurial	102
Les terres de l’île d’Orléans (1651-1656).....	102
De la haute-ville de Québec à Lorette.....	105
Le projet avorté d’un nouveau déplacement	108
L’installation définitive à la Jeune-Lorette	110
Le partage du Grand Plat.....	112
Un partage généralisé des territoires de chasse?.....	115
L’entente avec les Algonquins	119
Une entente avec les Innus?	124

CHAPITRE 4 — UN GENRE DE VIE SANS RAPPORT AVEC L’AGRICULTURE

LES TRANSFORMATIONS DE L’ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE DES WENDATS, 1650-1800	135
L’évolution de l’agriculture wendate.....	136
De la prospérité au déclin	137
Les raisons du changement.....	141
L’importance de la chasse	148
Les moments de la chasse.....	151
Une affaire familiale	153
Ils viennent vendre toutes les denrées qu’ils ont	156

CHAPITRE 5 — LA JUSTICE ORDINAIRE DE NOTRE BON PÈRE

TUTELLE ET DÉPOSSESSION TERRITORIALE, 1800-1930.....	175
La communauté wendate et le développement colonial	176
De la mission à la réserve	179
Ils ont perdu jusqu’au droit de chasse.....	190
La poussée coloniale.....	190
Les territoires fréquentés.....	194
Le rétrécissement territorial.....	207
Poussés par le vent de l’intolérance.....	213

CHAPITRE 6 — DE PEUPLE CHASSEUR AU PEUPLE INDUSTRIEL

LES TRANSFORMATIONS DE L’ÉCONOMIE WENDATE, 1800-1930	221
Cela ne convient qu’à des Français ou des Anglais	223
L’agriculture diminue de plus en plus.....	224
Naturellement ils se détournent de l’agriculture.....	226
Par nature ils aiment les bois.....	229
Des arts en déclin.....	230
On ne s’ennuie jamais dans les bois	235
Des industries connues et appréciées	238
L’industrie mère de notre village de Lorette	241
Une révolution dans les habitudes de la tribu.....	241
La tête, pendant de longues années, s’est nommée Picard, Vincent, Paul	244
La manufacture et les producteurs indépendants.....	248
Des articles qui perdent de la valeur	253
La fin d’un monopole	257
La diversification économique	261
 Conclusion.....	265
Notes.....	277
Bibliographie.....	325

LISTE DES CARTES

Carte 1. La Huronie26

Carte 2. Les déplacements des Wendats dans la région de Québec72

Carte 3. Les Amérindiens domiciliés du Saint-Laurent73

Carte 4. Le territoire revendiqué par les Wendats, vers 1800128

Carte 5. Les limites du Parc national des Laurentides193

Carte 6. Les territoires de chasse familiaux selon Frank Speck203

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Les débuts de l’alliance franco-wendate27

Encadré 2. La construction des maisons longues30

Encadré 3. Les guerres iroquoises55

Encadré 4. Le discours des Wendats à Tracy en 166569

Encadré 5. La Proclamation royale de 1763121

Encadré 6. Les wigwams des Wendats126

Encadré 7. La légende du lac Caché158

Encadré 8. Le commerce des plantes164

Encadré 9. Comment pourrions-nous ne pas aimer les Blancs ?181

Encadré 10. L’éducation à la Jeune-Lorette185

Encadré 11. Le parcours d’un chasseur : Nicolas Vincent196

Encadré 12. La culture de la terre à Lorette225

Encadré 13. La transformation des peaux252

Encadré 14. Un monopole wendat ?260

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. La population wendate, 1863-1934178

Tableau 2. Les sources de revenus des Wendats, 1897-1939234

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1. Présentation d’un chef nouvellement élu au Conseil de la tribu huronne de Lorette18
(H. Lynch, d’après Henry Daniel Thielcke, 1841)

2. Femmes préparant du maïs22
(François du Creux, *Historia Canadensis seu Novae-Francoae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664)

3. Deffaite des Yroquois au Lac Champlain, en 160924
(Samuel de Champlain, *Les voyages du sieur de Champlain*, 1613)

4. Un couple de Wendats32
(Artiste inconnu, fin du xvii^e siècle)

5. Femmes travaillant dans les champs34
(Joseph Lafitau, *Mœurs des sauvages Amériquains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l’aîné et Charles-Estienne Hochereau, 1724)

6. Amérindiennes avec enfants37
(François du Creux, *Historia Canadensis seu Novae-Francoae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664)

7. Hurons39
(Allain M. Mallet, *Description de l’univers*, Paris, Denys Thierry, 1683)

8. Chasse aux cerfs42
(Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada*, Paris, Louis Sevestre Imprimeur-Libraire, 1632)

9. Le wapiti43
(John James Audubon et John Bachman, *The Quadrupeds of North America*, New York, V. G. Audubon, 1851)

10. Un barrage de castors45
(François du Creux, *Historia Canadensis seu Novae-Francoae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664)

11. Voyage sur les neiges et campement d’hiver47
(Joseph Lafitau, *Mœurs des sauvages Amériquains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1724)

12. Fête générale des Morts chez les Hurons et les Iroquois51
(Joseph Lafitau, *Mœurs des sauvages Amériquains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1724)

13. Guerrier iroquois53
(J. Grasset-Saint-Sauveur, *Encyclopédie des voyages. Costumes civils, militaires et religieux*, 1793)

14. Le Village de Lorette, près de Québec56
(W. Mossman, d’après William Henry Bartlett, extrait du *Canadian Scenery Illustrated*, 1840)

15. Indien assis fumant sa pipe sur les bords du lac Saint-Charles58
(Anonyme, vers 1836)

16. Partie de l’Amérique septentrionale ou est compris la Nouvelle-France61
(Jean-Baptiste Franquelin, 1699)

17. Wigwams à la pointe de Lévy, au Bas-Canada63
(Anonyme, vers 1836)

18. L’entrée de la Rivière du Saint-Laurent, et la ville de Québec dans le Canada64
(Jean-Baptiste Franquelin, 1670-1693)

19. Guerrier iroquois	66
(J. Grasset-Saint-Sauveur, <i>Encyclopédie des voyages. Costumes civils, militaires et religieux</i> , 1793)	
20. Vue de la mission du Sault Saint-Louis	74
(Artiste inconnu, vers 1670)	
21. Village indien de Saint-Régis sur le fleuve Saint- Laurent, au Bas-Canada	75
(William Henry Bartlett, vers 1838)	
22. Un couple d’Abénaquis	76
(Artiste inconnu, fin du xvii ^e siècle)	
23. Indiens et squaws du Bas-Canada	79
(Cornelius Krieghoff, 1848)	
24. Une Indienne de Lorette	81
(John A. Vesey Kirkland, 1839)	
25. Nicholas Vincent Isawanhonhi, chef des Hurons de Lorette	83
(D’après une œuvre d’Edward Chatfield, 1825)	
26. Sir William Johnson	85
(Artiste inconnu, vers 1760)	
27. Quatre Amérindiens	86
(J. Young, vers 1825-1836)	
28. La France apportant la foi aux Indiens de la Nouvelle-France	88
(Frère Luc, 1675)	
29. Indiens de Lorette	91
(John Richard Coke Smythe, <i>Sketches in the Canadas</i> , Londres 1840)	
30. Études des costumes de femmes de Lorette	94
(James Hope-Wallace, vers 1840)	
31. Lorette, vue du moulin, au Bas-Canada	95
(George St. Vincent Whitmore, 1836)	
32. Scène indienne sur le Saint-Laurent	98
(William Henry Bartlett, 1840)	
33. Campement indien	100
(Cornelius Krieghoff, 1856)	
34. Camp indien sur les rivières Désert et Gatineau	103
(Alfred Worsley Holdstock, vers 1870)	
35. Vue de la Jeune Lorette, le village des Hurons, neuf milles au nord de Québec	106
(George Heriot, début du xix ^e siècle)	
36. Wigwam	109
(Cornelius Krieghoff, vers 1856)	
37. Chasseurs indiens sur la glace	112
(Artiste inconnu, vers 1800-1850)	
38. L’original ou élan d’Amérique	113
(John James Audubon et John Bachman, <i>The Quadrupeds of North America</i> , New York, V. G. Audubon, 1851)	
39. Un chef iroquois	114
(J. Grasset-Saint-Sauveur, <i>Encyclopédie des voyages. Costumes civils, militaires et religieux</i> , 1793)	
40. Chasseur indien en raquettes	117
(Cornelius Krieghoff, 1858-1860)	

41. Trois chefs hurons, résidant à la Jeune Lorette, près de Québec	118
(Edward Chatfield, 1825)	
42. Chasseurs abénaquis avec caribou mort et canot d’écorce	123
(Robert Reginald Whale, 1868)	
43. Campement indien près des chutes	125
(Cornelius Krieghoff, 1846-1872)	
44. Chasse à l’original	127
(Denis Gale, vers 1860)	
45. Costumes des Indiens domiciliés de l’Amérique du Nord	130
(George Heriot, 1807)	
46. Appel de l’original, Indien Huron	131
(Cornelius Krieghoff, 1861-1874)	
47. Costume d’hiver des Indiens de la Lorette, au Bas-Canada	132
(James Hope-Wallace, vers 1840)	
48. Trois Indiens dans une scène d’hiver	134
(Artiste inconnu, vers 1800-1850)	
49. Le village huron de la Jeune-Lorette	136
(Joseph Légaré, vers 1840)	
50. Wendate pilant du maïs	138
(Samuel de Champlain, <i>Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada</i> , Paris, Louis Sevestre Imprimeur-Libraire, 1632)	
51. Indiens hurons	139
(Artiste inconnu, vers 1835)	
52. Indien huron	142
(John Richard Coke Smythe, dans <i>Sketches in the Canadas</i> , Londres 1840)	
53. Moulin du village indien de la Jeune-Lorette	144
(James Pattison Cockburn, 1829)	
54. Portrait d’une Indienne de Lorette	147
(John A. Vesey Kirkland, 1839)	
55. Un Huron de Lorette	149
(Cornelius Krieghoff, vers 1855)	
56. Indien pêchant la nuit	150
(Denis Gale, vers 1860)	
57. Chasseur indien en raquettes	152
(Cornelius Krieghoff, 1858-1860)	
58. Le castor	153
(John James Audubon et John Bachman, <i>The Quadrupeds of North America</i> , New York, V. G. Audubon, 1851)	
59. Chasseur indien et sa famille devant une hutte près de Québec, au Canada-Est	154
(W. Monro, 1850)	
60. Indiens voyageant en raquettes avec un traîneau	155
(Cornelius Krieghoff, vers 1856)	
61. Wigwam indien au Bas-Canada	157
(Artiste inconnu, d’après Cornelius Krieghoff, 1848)	

62. En route pour vendre des paniers et des balais (J. Crawford Young, 1825-1836)	162
63. Indien et Canadien-français, place du marché à Québec (J. C. Young, 1825-1827)	163
64. « Lorette-Huron Female Doll » et « Lorette-Huron Male Doll » (Portland Art Museum, Elizabeth Cole Butler Collection, vers 1830-1850)	168
65. Mocassins, Huron-Wendat, Lorette, Québec (Thaw Collection, Fenimore Art Museum, Cooperstown, New York, 1838-1853)	169
66. Jeune fille indienne avec des paniers (Cornelius Krieghoff, 1846-1872)	170
67. Le chasseur d’original (John Richard Coke Smythe, dans <i>Sketches in the Canadas</i> , Londres 1840)	174
68. Émilie Zacharie Otesse, épouse de François-Xavier Picard (BA nQ, s.d.)	177
69. Indiens des environs de Québec (d’après les dessins de Mr A. Vattemare) (Collection Jean Tanguay)	180
70. Vue sur la réserve indienne de Wendake (Marius Barbeau, 1912)	183
71. Jeune garçon de Lorette près de Québec (Millicent Mary Chaplin, vers 1838-1842)	184
72. Jeune fille indienne de la tribu des Hurons (Maison d’édition Neurdein Frères, ND Photo, 1907. Collection Pierre Lepage, vers 1900-1910)	187
73. François Gros-Louis (père), Huron, Montréal (William Notman, 1866)	188
74. Rue principale de la réserve indienne de Wendake (Marius Barbeau, 1912)	189
75. Chasse à l’original. Gibier en vue (D’après une photographie de William Notman, 1866)	191
76. La chasse à l’original. Le retour (D’après une photographie de William Notman, 1866)	195
77. Chutes sur la rivière Sainte-Anne, au Bas-Canada (George St. Vincent Whitmore, 1836)	201
78. Nicolas Gros-louis, réserve indienne de Wendake (Marius Barbeau, 1914)	205
79. Chasse à l’original, scène de nuit, le sommeil (William Notman, 1866)	206
80. Chasse aux caribous (Denis Gale, vers 1860)	208
81. Autoportrait (Zacharie Vincent, 1815-1886)	209
82. Le vieux trappeur (William Notman, 1866)	210
83. Groupe huron-wendat de Wendake (Lorette) à Spencerwood, Québec (Jules-Ernest Livernois, 11 février 1880)	214

84. Portrait d’Antoine Bastien de la réserve indienne de Wendake (Marius Barbeau, vers 1910)	215
85. Chute et village de Lorette (William Notman & son, vers 1915)	218
86. Indiens hurons fabriquant un canot (Charles Huot, 1897)	220
87. Le village de Lorette et la rivière Saint-Charles (Collection Jean Tanguay, s.d.)	222
88. Chaussée et village des Hurons de Lorette (Collection Jean Tanguay, s.d.)	227
89. Gilet, Huron-Wendat (Collection du Musée canadien des civilisations, vers 1841)	228
90. L’ours noir (John James Audubon et John Bachman, <i>The Quadrupeds of North America</i> , New York, V. G. Audubon, 1851)	231
91. La chasse à l’original. Le petit-déjeuner (William Notman, 1866)	232
92. Le caribou (John James Audubon et John Bachman, <i>The Quadrupeds of North America</i> , New York, V. G. Audubon, 1851)	236
93. An early morning breakfast with Canadian hunters, Quebec (Collection Jean Tanguay, s.d.)	239
94. Un Huron et son campement (Maison d’édition Neurdein Frères, ND Photo, 1907).	240
95. Mocassins hurons-wendat (Bata Shoe Museum, Toronto, Canada, vers 1820-1840)	242
96. Femme indienne avec mocassins (Cornelis Krieghoff, vers 1850-1860)	243
97. Paul Picard, chef huron de Jeune-Lorette (Ludger Ruelland, d’après un artiste inconnu, vers 1865)	246
98. Madame Paul Picard, née Marguerite Vincent (Ludger Ruelland, d’après un artiste inconnu, vers 1865)	247
99. Fabricant de raquettes (Zacharie Vincent, s.d.)	248
100. Chef Philippe Vincent, Québec (Livernois, vers 1880)	249
101. Boîte (Attribution huronne, milieu du xix ^e siècle)	250
102. François-Xavier Picard (BA nQ, s.d.)	251
103. Canadian Indian Boys Shooting at Pennies, at Lorette (E.R. Morse. <i>Harper’s Weekly</i> , 1875)	254
104. Groupe de Wendats vendant des objets artisanaux (James George Parks, vers 1875)	256
105. Prudent Sioui et sa famille (Marius Barbeau, 1914)	257

106. Portrait du Chef Maurice Bastien de la réserve indienne de Wendake	258
(Marius Barbeau, vers 1910)	
107. Jeunes homme hurons-wendats, réserve indienne de Wendake	262
(Marius Barbeau, 1912)	
108. Ludger Bastien	264
(Collection de la famille Bastien, s.d.)	
109. Caroline Gros-Louis	266
(Marius Barbeau, 1914)	
110. Huron modelant des armatures de raquette	269
(Marius Barbeau, 1914)	
111. Gaspard Picard	270
(Marius Barbeau, 1914)	
112. Louise et Caroline Gros-louis de la réserve indienne de Wendake	273
(Marius Barbeau, 1912)	
113. Les chutes de Lorette	274
(Collection Jean Tanguay, s.d.)	

ABRÉVIATIONS

AAQ	Archives de l’Archidiocèse de Québec.
ASQ	Archives du Séminaire de Québec.
BAC	Bibliothèque et Archives Canada.
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
<i>Copies or Extracts</i> , 1834	Grande-Bretagne, <i>Copies or Extracts of all such Reports from the Governors or Lieutenant Governors of British Possessions in North America, and of the Answers thereto [...]</i> , Ordered, by the House of Commons, to be Printed, 14 August 1834.
<i>Copies or Extracts</i> , 1839	Grande-Bretagne, <i>Copies or Extracts of Correspondence Since 1st April 1835, between the Secretary of State for the Colonies and the Governors of the British North American Provinces respecting the Indians in those Provinces</i> , Londres, The House of Commons, 1839.
<i>Haldimand Papers</i>	Frederick Haldimand, <i>Sir Frederick Haldimand : unpublished papers and correspondence, 1758-1784</i> , London, World Microfilms Publications, 1977.
<i>HBCA</i>	Archives de la Compagnie de la Baie d’Hudson.
<i>Jesuit Relations</i>	Reuben G. Thwaites (édit.), <i>The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791</i> , Cleveland, Burrougs, 1896-1901, 73 vol.
<i>Johnson Papers</i>	James Sullivan (édit.), <i>The Papers of Sir William Johnson</i> , Albany, University of the State of New York, 1921-1962, 14 vols.
<i>Rapport des Affaires indiennes</i>	<i>Rapport annuel du département des affaires des sauvages.</i>



INTRODUCTION

En 1836, un comité du Conseil exécutif du Bas-Canada fut chargé d’examiner l’administration des affaires indiennes dans la colonie. Dans le rapport déposé l’année suivante, ce comité passa en revue la situation des Autochtones de la vallée du Saint-Laurent, dont l’installation dans ce secteur remontait dans la plupart des cas à la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle. Les interactions avec la population coloniale y avaient favorisé un processus de métissage, phénomène qui se révélait particulièrement important dans la région de Québec, dans le village de la Jeune-Lorette. Animés par les conceptions raciales du ^{xix}^e siècle, les membres du comité en avaient tiré la conclusion que ce mélange avec le « sang blanc » avait fait disparaître parmi les Wendats « la pureté originale de leur race » et qu’ils « ne pouvaient plus à proprement parler être considérés comme des Indiens ». Pourtant, devaient-ils admettre, cela n’avait pas eu pour résultat de les transformer en *Canadiens* : « Ils n’en sont pas moins distincts, par leurs habitudes et leur caractère, de la population environnante¹ ».

Ce constat n’avait rien d’inédit. Depuis le ^{xviii}^e siècle, les observateurs européens notaient les similitudes de plus en plus frappantes entre les manières des Wendats et celles de leurs voisins canadiens. Au début du ^{xix}^e siècle, après un siècle et demi de contacts suivis avec les Français puis les Britanniques, le monde colonial avait manifestement laissé ses marques sur la petite communauté, soit directement, par le biais des politiques étatiques ou religieuses, mais aussi de manière plus diffuse, à travers les échanges fréquents et prolongés avec les colons. Cela n’avait toutefois pas suffi à effacer des différences qui, bien que parfois difficiles à circonscrire, n’en restaient pas moins fondamentales. Même si les Wendats étaient catholiques, parlaient français, habitaient dans des maisons identiques à celles des *Canadiens*; même s’ils s’habillaient de plus en plus comme eux, fréquentaient régulièrement la ville pour y vendre leurs produits, utilisaient les mêmes moyens de transport pour s’y rendre et qu’ils trouvaient assez souvent un conjoint parmi leurs voisins, ils n’en continuaient pas moins à afficher une identité qui les en démarquait.

La différence dans la similarité : voilà qui résume bien l’ambivalence identitaire inscrite au cœur du processus qui a conduit à l’intégration des Wendats dans le monde colonial. Cette ambivalence forme d’ailleurs la trame de fond de ce livre, qui s’intéresse à l’évolution de l’économie de subsistance des Wendats entre leur arrivée à Québec et les premières décennies du ^{xx}^e siècle. Les changements économiques dans la communauté résultent en grande partie des contraintes du monde colonial, qui forcent les Wendats à privilégier certaines activités plutôt que d’autres, tout en les incitant à en développer de nouvelles, comme l’artisanat au ^{xix}^e siècle. Bien qu’ils soient conditionnés par le contexte

1. H. Lynch, d’après Henry Daniel Thielcke, *Présentation d’un chef nouvellement élu au Conseil de la tribu huronne de Lorette*, 1841. Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec, 1993.15657. Photographie : Pierre Soulard.

colonial, ces développements s’inscrivent cependant en marge de transformations sociales et culturelles plus globales, comme s’ils dessinaient les contours d’une identité particulière dont l’évolution est, elle, définie par les Autochtones eux-mêmes.

Contrairement à ce que l’on aurait pu prévoir, la manière dont les Wendats assuraient leur survie eut en effet tendance, jusqu’au début du ^{xx}e siècle, à les éloigner des *Canadiens* plutôt que de les en approcher. La chasse figure certainement comme l’une des activités de subsistance inscrite au cœur de la différence entre Wendats et *Canadiens*. Symbole par excellence de l’indianité, elle suscite depuis quelques années un grand intérêt dans le contexte des revendications territoriales, car elle conduisait les chasseurs à parcourir de grandes étendues de territoires sur lesquels les Wendats peuvent tenter de faire valoir des droits spécifiques. Mais la chasse, malgré son importance, n’était, dans une perspective historique, que l’un des moyens grâce auxquels cette communauté assurait sa subsistance. L’agriculture était aussi, traditionnellement, fondamentale pour les Wendats à la fois parce qu’elle déterminait la manière dont ils occupaient leur territoire et parce qu’elle favorisait leur rôle d’intermédiaires commerciaux.

Lorsque les Français rencontrent les Wendats pour la première fois, leur alimentation repose très largement sur la production de maïs. Cette culture conditionne leur occupation de l’espace dans la baie Géorgienne, puisqu’elle oblige à déplacer périodiquement les villages. Bien que ces pratiques agricoles ne disparaissent pas immédiatement après l’arrivée dans la région de Québec, elles déclinent toutefois assez rapidement, notamment parce qu’elles restent relativement hermétiques à l’influence de la société coloniale. Ne fertilisant pas les sols à la manière des Canadiens, et ne pouvant plus déménager leurs villages pour exploiter d’autres terres plus riches, les Wendats sont contraints d’abandonner progressivement cette activité qui définissait pourtant leur vie lorsque les premiers Français les rencontrent. À l’époque de la Huronie, l’agriculture favorise également les relations commerciales que les Wendats entretiennent avec les nations qui les environnent puisqu’ils peuvent échanger avec elles les larges surplus qu’ils accumulent. Elle leur permet ainsi de jouer un rôle très actif dans la traite des fourrures, qui se développe rapidement à partir du ^{xvii}e siècle. Ce rôle commercial se transforme radicalement après 1650, mais les traditions sur lesquelles il repose vont favoriser l’intégration des Wendats dans l’économie marchande de la colonie : misant sur des savoir-faire liés à leur culture, ils vont ainsi développer une florissante industrie artisanale au ^{xix}e siècle.

Ce livre, à travers l’analyse de ces différentes activités de subsistance sur le long terme, se propose de saisir à la fois les moments charnières dans leur évolution et les facteurs déterminants qui y sont à l’œuvre. Il vise par ailleurs à montrer que, s’ils ont une connotation identitaire certaine, ces changements sont aussi largement influencés par les bouleversements qui affectent le territoire, la manière de se l’approprier, de l’occuper ou de l’utiliser. La migration forcée des Wendats, au milieu du ^{xvii}e siècle, des rives de la baie Géorgienne jusqu’à Québec en constitue un exemple éclairant. Quelques centaines de Wendats quittent alors un territoire dont ils étaient les maîtres pour un autre contrôlé par les Français. Ce changement originel propulse les Wendats dans un monde où le pouvoir colonial organise juridiquement l’espace, régit l’occupation et l’utilisation du sol et conditionne leurs activités de subsistance. Ces contraintes se firent d’abord sentir dans la vallée du Saint-Laurent, dans l’espace seigneurial, avant de s’étendre au ^{xix}e siècle dans l’arrière-pays, déstructurant l’espace que les chasseurs wendats avaient pu y définir.

Le territoire occupe donc une place importante dans ce livre. Notre projet ne vise toutefois pas à déterminer les limites d’un *authentique* territoire wendat. La question résonne de manière toute particulière dans l’actualité politique et juridique autochtone et provoque certainement des attentes, que nous avons renoncé d’emblée à combler. D’abord, parce que plusieurs éléments documentaires font défaut pour arriver à un portrait très précis du territoire, sans compter que son occupation sur trois siècles n’a pas été forcément statique ; ensuite parce que notre objectif n’est pas d’ordre juridique, mais bien historique. Ce qui nous intéresse, ce sont les changements qui surviennent dans la société wendate après 1650 et les facteurs qui les provoquent, des phénomènes qui méritent d’être examinés pour les connaissances qu’ils procurent, sans qu’il soit nécessaire d’y rattacher une signification légale qui viendrait fonder ou invalider des droits².

Cette perspective explique pourquoi la revendication wendate sur la seigneurie de Sillery ne sera qu’évoquée dans ce livre. Elle est certes incontournable dans la vie politique des Wendats au ^{xix}e siècle, mais elle n’intervient pas de manière déterminante dans la réorganisation de leurs activités de subsistance³. Notre intention n’est pas de déterminer quels étaient les droits des familles de Lorette sur cette seigneurie ou, de manière plus large sur le reste du territoire qu’elles revendiqueront, notamment au nord de Québec. Il ne s’agit surtout pas ici de s’engager dans une histoire juridique du territoire, celle des manquements à des obligations que le gouvernement colonial puis canadien auraient pu contracter, en raison de leur rôle de protecteur des Wendats ou de traités conclus avec eux. Nous ne voulions pas non plus relire l’histoire de la communauté à la lumière de la décision de la Cour suprême du Canada, qui a reconnu l’existence d’un traité entre les ancêtres des Wendats et le général britannique James Murray en 1760. Nous examinerons évidemment les ententes conclues au moment de la conquête de la Nouvelle-France avec les Wendats ou les autres Autochtones de la vallée du Saint-Laurent, mais sans chercher toutefois à déterminer quels sont les droits rattachés à ces ententes et comment cela aurait dû influencer le comportement des pouvoirs coloniaux. Ces précisions sont essentielles pour comprendre l’approche adoptée dans cet ouvrage, qui entend se situer en dehors de la tendance de plus en plus manifeste dans l’écriture de l’histoire des Wendats à ramener la plupart des enjeux à des préoccupations d’ordre juridique.

Une dernière remarque s’impose au sujet de la terminologie utilisée dans cet ouvrage. Nous avons décidé d’employer systématiquement le terme Wendats pour désigner ceux que l’on nommait encore récemment Hurons. La nouvelle appellation officielle, Hurons-Wendat, adoptée il y a quelques années seulement, nous semblait anachronique dans le cadre de cette étude, tandis que le terme Hurons, même s’il est encore d’usage assez courant, traduisait surtout, pour les ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles, la perspective européenne. Nous avons longuement hésité avant d’opter pour cette formule et sommes conscients de la part d’arbitraire qu’elle comporte, mais aucune solution n’en était exempte et celle que nous avons finalement résolu de retenir offre à la fois l’avantage d’être simple et plus conforme à la réalité historique couverte par cette étude. Si le terme Wendat (ou Ouendat) disparaît presque complètement du langage courant au ^{xx}e siècle, on trouve une mention très explicite de son utilisation en 1819, lorsque le chef Nicolas Vincent témoigne dans sa langue maternelle devant un comité de la Chambre d’Assemblée du Bas-Canada. Il est alors accompagné des autres chefs de la communauté, qui forment «le Conseil suivant l’ancien usage desdits Sauvages ou Hurons de Lorette (Ouendats)». Cela nous porte à croire que le terme Wendat était non seulement connu, mais aussi utilisé par les Autochtones de la Jeune-Lorette, sans doute jusqu’au moment où la langue wendate cessa d’être utilisée dans la communauté dans la seconde moitié du ^{xix}e siècle.



Chapitre 1

ILS ÉTAIENT MAÎTRES DU PAYS LES WENDATS AU TEMPS DES PREMIERS CONTACTS AVEC LES FRANÇAIS

Avant ce temps-là, les Hurons n’avaient aucune limite de chasse ni de pêche : ils étaient maîtres du pays à aller jusqu’aux Grands Lacs.

Nicolas Vincent, 1824¹

Au début du XVII^e siècle, les Wendats vivaient au sud du lac Huron, entre le lac Simcoe et la baie Georgienne. Le terme « Huronie », utilisé depuis plusieurs années pour nommer ce territoire, n’apparaît cependant jamais dans les documents du XVII^e siècle². Les Wendats désignaient plutôt leur pays sous le nom de Wendake. Selon l’hypothèse la plus vraisemblable, le terme Wendat signifie « Habitants d’une île » ou « Insulaires ». Dans la première moitié du XVII^e siècle, les Wendats parlaient en effet de leur pays, entouré sur trois côtés par des étendues d’eau, comme d’une île³. Cette conception, constate Bruce G. Trigger, s’accordait bien avec leur vision du monde, les Wendats concevant alors leur pays comme étant situé « au centre de la terre, laquelle était une île posée sur le dos d’une tortue géante⁴ ». Selon Conrad E. Heidenreich, l’appellation « Wendat » n’est guère répandue dans les sources de la première moitié du XVII^e siècle ; elle ne se serait généralisée qu’après la destruction de la Huronie en 1650⁵. Pourtant, dès 1632, le récollet Gabriel Sagard y fait allusion dans son *Dictionnaire de la langue huronne*, traduisant « Hurons » par « Hoüandate⁶ ». Le père Jérôme Lalemant reprend lui aussi l’information dans sa *Relation* de 1639 : dans leur langue, écrit-il, les Hurons désignaient leurs nations sous le « nom général et commun » de « Ouendat⁷ ».

2. Femmes préparant du maïs.

François du Creux, *Historia Canadensis seu Novae-Francoae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664, p. 22. BAnQ.



Chapitre 2

AVEC NOUS ET PARMI NOUS UNE COMMUNAUTÉ WENDATE DANS UN MONDE COLONIAL, 1650-1800

[Les Wendats sont] toujours avec nous et parmi nous
dans cette ville où ils viennent vendre toutes les denrées
qu'ils ont.

Antoine-Denis Raudot, 1710¹



14. W. Mossman, d'après William Henry Bartlett, *Le Village de Lorette, près de Québec*
extrait du *Canadian Scenery Illustrated*, vol. I, 1840, Musée national des beaux-arts du Québec, 1966.139.

L'année 1650 représente une date charnière dans l'histoire des Wendats. Leur confédération disparaît alors sous la pression militaire des Iroquois, qui intègrent des centaines, voire des milliers, de Wendats dans leur ligue. Parmi ceux qui échappent à ce sort, quelques centaines, principalement des Attignawantans, se réfugient auprès des Pétuns (les Tionnontatehronnons ou Tionnontatés), auxquels ils s'apparentaient étroitement par la langue et la culture. Les incursions iroquoises vont les obliger à fuir vers l'ouest avec leurs hôtes. Au début des années 1670, environ 500 d'entre eux se fixeront à Michillimakinac, aux côtés des Outaouais, avant de s'installer dans la région de Détroit au tout début du XVIII^e siècle. Les Français les désignaient sous plusieurs noms — Tionnontatehronnons, Tionnontatés, Hurons de Tionnontaté, Hurons de la nation du Pétun.... — mais l'appellation Hurons finira par s'imposer. Ces Wyandots, comme on les désigne aujourd'hui, continueront à jouer tout au long du Régime français un rôle stratégique dans l'alliance franco-amérindienne, notamment en raison de leur grande habileté diplomatique, qui en faisait des alliés à la fois utiles et difficiles. Les interventions du chef Kondiaronk lors des négociations qui conduisirent à la Grande Paix de Montréal en 1701 reflètent bien leur influence politique, qui profitait parfois à l'Empire colonial français².

L'autre groupe de Wendats qui échappa aux attaques iroquoises prit la direction de l'est et vint trouver refuge à proximité des Français. Environ 600 d'entre eux étaient installés dans la région de Québec en 1651³. Contrairement à celle des Grands Lacs, la communauté wendate du Saint-Laurent ne sera pas appelée à jouer un rôle aussi stratégique dans les alliances avec les Français et les Britanniques. Son implantation au cœur de la colonie française et le déclin rapide de sa population se traduiront par



33. Cornelius Krieghoff, *Campement indien*, 1856.
BAC, MIKAN 2836645.



Chapitre 3

NOS ANCÊTRES SE SONT ARRANGÉS AVEC LES HURONS LE NOUVEAU TERRITOIRE DES WENDATS, 1650-1800

Le premier blanc qui a découvert le Canada nous a rencontré depuis Québec jusqu'en la Rivière L'Assomption. C'est Dieu qui nous a placés dans cette étendue de terre et nous ne l'avons jamais abandonnée. Nos ancêtres se sont arrangés avec les Hurons et leur ont abandonné depuis Québec jusqu'à la rivière Ste Anne [de] Lapérade se réservant la moitié de ladite rivière du côté du Sud-Ouest.

Discours des Algonquins, 1829¹

L'installation dans la vallée du Saint-Laurent obligea les Wendats à redéfinir un nouveau territoire pour y établir leur village et y poursuivre leurs activités de subsistance. La constitution du nouvel espace villageois se fit dans un contexte colonial, celui du régime seigneurial, que les Français avaient implanté dès le début du xvii^e siècle pour s'appropriier et diviser le territoire : dorénavant, les droits des Wendats à la terre se trouvent délimités par ce cadre juridique spécifique.

Si le village s'impose assez rapidement comme un lieu identitaire majeur, la conception que les Wendats se font de leur territoire en déborde toutefois les limites étroites, pour englober de vastes terrains de chasse au nord du fleuve. La définition de ce territoire élargi s'effectue, elle, en marge de l'espace colonial. Dans l'arrière-pays, la présence européenne reste en effet limitée jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Alors que, le long de la vallée du Saint-Laurent, la définition de l'espace villageois se fait dans un contexte seigneurial, la délimitation des territoires de chasse wendats s'inscrit dans un contexte proprement autochtone. Selon toute vraisemblance en effet, les frontières des territoires de chasse furent définies par des ententes entre nations amérindiennes : d'abord avec celles qui occupaient les lieux à leur arrivée — Algonquins et Innus — , mais aussi avec celles qui vinrent s'y installer à leur suite — Iroquois et Abénaquis.



Chapitre 4

UN GENRE DE VIE SANS RAPPORT AVEC L'AGRICULTURE

LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE DES WENDATS, 1650-1800



En 1830, dans une pétition adressée aux autorités britanniques, les chefs du village de Lorette tenaient des propos plutôt surprenants : « Jusqu'ici, notre genre de vie n'a eu aucun rapport avec l'agriculture; nous n'en avons ni la connaissance, ni la pratique¹ ». L'affirmation, bien que contredite par d'autres sources, traduit tout de même une évolution radicale dans le mode de vie des Wendats. Eux qui, au moment du contact avec les Européens, dépendaient essentiellement de la culture du maïs pour assurer leur subsistance, semblent alors avoir perdu tout souvenir de cette époque révolue. Paradoxalement, ce changement, qui se déroule sur plusieurs décennies, se produit en même temps qu'une série d'autres transformations — religieuses, sociales, culturelles² — qui ont pour effet de rapprocher la société wendate de celle des *Canadiens* qu'ils côtoient sur une base régulière. Compte tenu de ces changements, on aurait pu s'attendre à ce que l'agriculture wendate intègre rapidement les méthodes et les pratiques d'origine européenne et que la chasse devienne une activité marginale. La culture du sol conservera au contraire ses caractéristiques traditionnelles, n'assurant progressivement qu'une part de plus en plus restreinte de l'alimentation des Wendats, alors que la chasse restera inscrite au cœur de leur économie de subsistance.

Au XIX^e siècle, les Wendats auront tendance à se définir comme des chasseurs et les observateurs étrangers à voir dans cette activité l'expression de leur « indianité ». Cela a certainement contribué à alimenter l'idée que la chasse avait gagné en importance dans la communauté à partir de l'installation à la Jeune-Lorette, un site jugé peu favorable à la culture du maïs, mais propice à une intensification de la chasse, en raison de sa proximité avec les forêts du nord. Cette interprétation mérite d'être réexaminée et nuancée, en reconstituant le plus précisément possible les évolutions de ces deux activités de subsistance aux XVII^e et XVIII^e siècles et en considérant les autres transformations qui ont marqué la communauté wendate durant cette période, notamment son intégration plus étroite à l'économie marchande de la colonie.

48. Artiste inconnu, *Trois Indiens dans une scène d'hiver*, vers 1800-1850.
Musée de la civilisation, 68-2964. Photographie : Idra Labrie — Perspective.



Chapitre 5

LA JUSTICE ORDINAIRE DE NOTRE BON PÈRE TUTELLE ET DÉPOSSESSION TERRITORIALE, 1800-1930

Nous espérons toujours avec la plus grande confiance en la justice ordinaire de notre bon père le roi bien représenté par notre bon et digne gouverneur et qu’il nous maintiendra en ces droits.

Michel Sioui, chef de Lorette, 1829¹

Au XIX^e siècle, la vie des Autochtones vivant au sud du Québec connaît de profonds bouleversements. Les immenses territoires qu’ils avaient été longtemps les seuls à fréquenter sur une base régulière s’ouvrent progressivement à la colonisation. Les Wendats et les autres Autochtones de la vallée du Saint-Laurent vont protester contre les conséquences de cette expansion, demandant des mesures de protection pour leurs terres de chasse, afin de continuer à en tirer des ressources pour leur subsistance. Leurs pétitions, qui se multiplient à partir des années 1820, feront l’objet de quelques enquêtes, qui ne conduiront toutefois pas à la reconnaissance formelle de leurs droits, mais plutôt à la formalisation de la dépossession, notamment par la création de réserves. À la même époque, le débordement territorial touche également les villages autochtones de la vallée du Saint-Laurent, où les plaintes au sujet des empiètements et des intrusions reviennent de manière récurrente dans les pétitions adressées aux autorités coloniales. Elles déboucheront, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sur l’adoption de lois pour mieux protéger ces terres, des mesures où les bonnes intentions gouvernementales paveront la voie au renforcement de la tutelle sur les communautés autochtones.



67. John Richard Coke Smythe, Le chasseur d’original, dans *Sketches in the Canadas*, Londres 1840.
Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1993.21100.25. Photographe : Pierre Soulard.



Chapitre 6

DE PEUPLE CHASSEUR AU PEUPLE INDUSTRIEL LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE WENDATE, 1800-1930

En écrivant une rapide biographie du grand chef François-Xavier (Tahourenché), j'ai besoin de faire connaître les motifs, les raisons et les causes des variations de l'existence nationale de la tribu, et c'est pourquoi j'ai insisté longuement sur l'origine de sa première transformation de peuple chasseur au peuple industriel.

A. N. Montpetit, « Paul Tahourenché, Grand Chef », *L'Opinion publique*, 23 janvier 1879.



En 1837, dans une pétition adressée au gouverneur de la colonie, les Autochtones de la vallée du Saint-Laurent faisaient un triste constat au sujet de leurs conditions d'existence : « Nos ancêtres étaient habitués à vivre du fruit de leurs chasses », écrivaient-ils, « mais cela est impossible pour nous, et le sera encore bien davantage pour nos descendants ». La « marche de l'émigration européenne » était responsable de cette situation : en envahissant leurs « terres de chasse » et en « abattant les immenses forêts dont elles étaient couvertes », elle avait éloigné « toutes les bêtes sauvages¹ », engendrant la misère dans son sillage. Sept ans plus tard, faisant écho à ces remarques, la commission Bagot, chargée d'enquêter sur l'administration des affaires indiennes, rapportait les « effets désastreux » du « progrès des établissements ». Quelques décennies auparavant, les « tribus errantes » trouvaient encore « du gibier et des pelleteries en abondance », notaient les commissaires ; elles « vivaient bien, et se procuraient de bons vêtements ». Mais, au début des années 1840, elles étaient « couvertes de haillons » et souffraient « de la faim presque la moitié de l'année² ».

Il n'y avait cependant ni nostalgie ni compassion dans le constat des commissaires. Partisans d'une transformation du mode de vie des Autochtones, ils inscrivaient plutôt leurs observations dans une froide logique coloniale, qui transformait la souffrance en vertu civilisatrice : « si le Gibier

86. Charles Huot, *Indiens hurons fabriquant un canot*, 1897.

Musée national des beaux-arts du Québec, n° 1934.206.



108. Ludger Bastien, 1879-1948 (à gauche).

Il fit sa marque à la fois dans le monde des affaires et en politique. De 1904 à 1917 et de 1929 à 1935, il fut Grand chef des Wendats. Premier député autochtone élu à l'Assemblée législative du Québec, il fut représentant du comté de Québec au sein du Parti conservateur (ancêtre de l'Union Nationale), de 1924 à 1927.

Collection de la famille Bastien.

CONCLUSION

Dans l'histoire des Wendats, l'installation dans la région de Québec au milieu du ^{xvii}e siècle est sans conteste un moment fondamental, non seulement parce qu'elle résulte d'un événement traumatisant — la chute de la Huronie à la suite des attaques iroquoises —, mais aussi parce que cette implantation dans un nouveau cadre colonial amorce un processus de marginalisation, à la fois économique, politique et militaire. À l'arrivée des Français, les Wendats formaient une puissante confédération autochtone, en mesure de jouer un rôle politique déterminant dans le nord-est de l'Amérique et de s'imposer comme des intermédiaires commerciaux indispensables dans le réseau de la traite des fourrures. Cette époque s'est imposée dans l'imaginaire des Wendats comme celle où ils « étaient maîtres du pays¹ ». Exagérée, la formule n'en reflète pas moins l'influence considérable de la confédération wendate avant sa destruction par les Iroquois.

Après 1650, ce temps est définitivement révolu. Les quelques centaines de Wendats qui vinrent s'implanter dans la région de Québec ne formaient plus que les « débris d'une grande terre² ». Dès la fin du ^{xvii}e siècle, ils ne pouvaient plus réunir qu'un petit nombre de guerriers pour les opérations militaires contre les Iroquois ou les colonies anglaises, et cette réalité ne fera que se renforcer par la suite. Au milieu du ^{xviii}e siècle, avec une population tournant autour d'une centaine de personnes, ils ne représentaient plus qu'une force marginale. Ils n'en conservaient pas moins un statut particulier dans le monde colonial, bénéficiant à la fois de l'alliance entre les Amérindiens domiciliés de la vallée du Saint-Laurent — les Sept Nations du Canada — et de l'importance stratégique que les Français, suivis en cela par les Britanniques jusqu'au début du ^{xix}e siècle, attribuaient aux Autochtones dans la défense de la colonie.

Le monde colonial n'en imposa pas moins ses contraintes sur la communauté de la Jeune-Lorette, notamment d'un point de vue territorial. L'installation des Wendats dans la région de Québec marque en effet leur inscription formelle dans un nouveau cadre juridique, celui du régime seigneurial, qui leur reconnaissait, en les balisant étroitement, des droits à la terre. Les titres sur lesquels reposaient ces droits leur conféraient certes un statut particulier, car la terre leur était accordée sous forme collective et ils ne payaient pas de redevances ; mais ces titres contribuèrent, en contrepartie, à transformer le lien à la terre en relation de pouvoir qui favorisait les jésuites. La précarité se trouvait en effet inscrite au cœur des droits accordés aux Wendats : non seulement ils ne pouvaient administrer leurs terres comme bon leur semblait mais, pour la conserver, ils devaient rester dans l'orbite de l'Église catholique et, plus spécifiquement, dans celui de la Compagnie de Jésus³. Les premiers titres de concession qui leur furent accordés jetèrent donc les bases d'une relation de tutelle qui, après un certain relâchement dans les premières décennies du ^{xix}e siècle, sera formalisée — et laïcisée — au milieu du siècle lorsqu'une loi transformera les anciennes terres de missions de la vallée du Saint-Laurent, dont celle de la Jeune-Lorette, en réserves indiennes. Malgré les nombreux changements qui avaient marqué la culture des Wendats et



109. Caroline Gros-Louis, 1914. Proche collaboratrice de l'ethnologue Marius Barbeau dans le collectionnement de pièces artisanales wendate.

Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, n° 19819.

qui les avaient rapprochés des *Canadiens* qui les entouraient, les autorités coloniales les placèrent désormais formellement dans une position juridique inférieure, similaire à celle des mineurs.

Autre contrainte imposée par le monde colonial, le mode de découpage et d'appropriation du territoire mis en place par les Français joua aussi un rôle déterminant dans la sédentarisation définitive des Wendats qui, après leur installation à la Jeune-Lorette en 1697, mirent un terme aux déplacements périodiques de leur village. Le régime seigneurial était mal adapté à ces mouvements, puisqu'il balisait l'espace de droits qui empêchaient les Wendats de s'installer où ils le souhaitaient. Leurs démarches auprès des autorités coloniales, en 1696, pour obtenir le droit de s'établir sur une terre qu'ils avaient repérée sont particulièrement révélatrices des contraintes imposées par ce nouveau cadre juridique. La marge de manœuvre des Wendats était d'autant plus limitée que les jésuites, pour des raisons qui tenaient à leurs ambitions foncières et à leur volonté de maintenir leur contrôle sur les Autochtones, intervinrent constamment dans le choix des sites pour les nouveaux villages. Ils jouèrent en particulier un rôle déterminant dans le choix des Wendats de se fixer en permanence à la Jeune-Lorette dans les années 1710.

Cette sédentarisation définitive eut des impacts directs sur les activités de subsistance de la communauté : l'installation à la Jeune-Lorette est en effet associée au déclin de l'agriculture, moins sans doute en raison de la pauvreté initiale de la terre, comme on l'avance généralement, que parce qu'il n'était plus possible que les Wendats pallient l'épuisement des sols en déplaçant leur village. Les Wendats auraient certes pu intégrer les techniques agricoles de leurs voisins *canadiens* pour éviter cette baisse de rendement et optimiser leur production agricole. La documentation garde bien la trace de quelques emprunts — les habitants de la Jeune-Lorette pratiquent un peu d'élevage et délaissent partiellement le maïs pour d'autres plantes, comme le blé —, mais rien n'indique que cela fut fait de manière intensive ou systématique. L'influence des *Canadiens*, pourtant perceptible dans d'autres aspects de la culture matérielle wendate, ne s'est pas étendue aux techniques agricoles, ce qui tend à confirmer que les activités de subsistance avaient une dimension identitaire importante : lorsque les transformations nécessaires risquaient de rapprocher trop étroitement le mode de vie des Wendats de celui de leurs voisins, des blocages d'ordre culturel pouvaient apparaître. Si la chasse avait une portée identitaire « active » — il s'agissait d'actions par lesquelles les Autochtones exprimaient leur indianité —, le refus d'adopter les pratiques agricoles des *Canadiens* pourrait avoir eu une valeur identitaire « passive » et prendre la forme d'une résistance qui maintenait une différence identitairement signifiante.

Paradoxalement, en entraînant le déclin de l'agriculture, la plus grande sédentarité des Wendats a contribué à faire germer l'idée qu'ils étaient devenus plus mobiles, la marginalisation de l'agriculture ayant été compensée, affirme-t-on généralement, par une intensification des activités de chasse. D'agriculteurs, les Wendats seraient en quelque sorte devenus chasseurs. Popularisée au début du xx^e siècle par le sociologue Léon Gérin, et reprise ensuite par la plupart des chercheurs qui ont traité de l'histoire de cette communauté, l'image offre l'avantage de faire ressortir l'ampleur des transformations qui affectent l'économie de subsistance des Wendats après leur insertion plus formelle dans un cadre colonial. Elle repose toutefois sur l'idée implicite que la chasse n'occupait jusque-là qu'une place marginale dans leur économie de subsistance, ce qui est contredit par la documentation. La chasse jouait en effet un rôle très important dès les premières années qui suivirent leur arrivée dans la région de Québec — alors que l'agriculture était encore prospère — et pas seulement après leur installation à la Jeune-Lorette et la baisse de la production agricole qui s'ensuivit.

Au lieu d'entraîner une intensification de la chasse, le déclin de l'agriculture a sans doute favorisé une plus grande intégration dans l'économie marchande, les Wendats diversifiant les productions qu'ils vendaient sur le marché. La chasse reste l'un des vecteurs importants de cette intégration dans l'économie marchande, mais plus uniquement par le biais de la traite des fourrures. À partir du XVIII^e siècle, les chasseurs vendent aussi aux habitants de Québec de la viande et du poisson, une pratique qui se maintient au moins jusqu'au début du XIX^e siècle. La collecte de certaines plantes, comme le capillaire et le ginseng, ou celle de la gomme de sapin, si utile pour l'étanchéité des canots, constitue aussi une activité qui occupe les membres de la communauté plusieurs semaines durant l'été et leur assure sans doute des revenus intéressants. L'artisanat wendat s'intègre d'ailleurs aussi à l'économie de la colonie dès le début du XVIII^e siècle. On en possède des confirmations officielles pour les produits utilitaires, comme les raquettes et les canots, mais cette commercialisation de l'artisanat s'étendait possiblement aussi à la confection de « curiosités indiennes » par les femmes wendates. Au milieu du XVIII^e siècle, cette diversification économique permettait apparemment de maintenir des conditions économiques satisfaisantes à la Jeune-Lorette. Louis Franquet suggère même un certain confort matériel, puisqu'il souligne que les hommes de la communauté continuent de chasser malgré toutes les « aisances qu'ils se procurent à force d'argent⁴ ».

Cette situation change toutefois radicalement au début du XIX^e siècle à cause de l'expansion coloniale, qui réduit fortement les revenus tirés de la chasse. Les impacts de la croissance de la colonie sur la petite communauté se font sentir dès les années 1810. On en trouve en effet des échos dans les pétitions dans lesquelles les chefs du village dénoncent les empiétements sur leurs terrains de chasse, la diminution et l'éloignement du gibier. Malgré leurs protestations, les Wendats ne pourront stopper le phénomène ni obtenir de protections particulières pour leurs territoires. Contrairement à ce qui se passa dans la vallée du Saint-Laurent pour les terres sur lesquelles les Wendats installèrent leur village, la délimitation des territoires de chasse se fit probablement sans intervention directe des Français. En l'absence d'une entente conclue avec un pouvoir colonial, les représentants britanniques puis canadiens allaient par la suite considérer que les Wendats ne pouvaient pas prétendre à des droits spécifiques.

Pourtant, les Wendats ne s'étaient pas installés sur leurs nouveaux territoires de chasse sans convenir de manière plus ou moins formelle avec les Autochtones qui occupaient déjà les lieux — Algonquins et Innus principalement — et ceux qui s'installèrent par la suite dans la vallée du Saint-Laurent — Iroquois et Abénaquis — des limites des terres sur lesquelles ils pouvaient chasser. La tradition orale a conservé les traces de deux ententes. La première, négociée avec les Algonquins de Trois-Rivières, en aurait fixé la limite ouest au Saint-Maurice; elle fut renouvelée en 1829, sans que les Abénaquis, qui participaient aussi à la rencontre, acceptent d'en reconnaître la validité. La seconde, conclue entre les communautés membres des Sept Nations, aurait impliqué un partage généralisé des territoires de chasse; elle fit toutefois l'objet de vives contestations et ne résista pas — à supposer qu'elle ait vraiment pris la forme que lui prêtait la tradition iroquoise — à la diminution des ressources sur les territoires de chasse, chaque nation cherchant alors à faire valoir ses droits exclusifs sur certaines portions. La position des Wendats au sujet de cette entente est révélatrice : tout en reconnaissant l'existence d'un système de partage des terres de chasse, Nicolas Vincent affirmait en 1824 que chaque nation devait retourner à ses territoires propres si des différends surgissaient, une clause qui se trouvait peut-être dans l'entente initiale, mais dont l'évocation peut aussi très bien avoir été inspirée par la diminution des ressources qui augmentait la concurrence entre les chasseurs.



110. Marius Barbeau, *Huron modelant des armatures de raquette, Québec, 1914.*
Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, n° 29374.



111. Marius Barbeau, *Gaspard Picard*, Québec, 1914.

Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, no 29373.

Les limites du territoire wendat sont toutefois impossibles à établir précisément au-delà des territoires de chasse familiaux, situés globalement entre la rivière Batiscan et La Malbaie et exploités plutôt régulièrement par les 30 à 40 chasseurs que le village comptait sans doute à la fin du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. Les hommes de la communauté débordaient toutefois ces zones familiales. On les retrouve notamment au Saguenay et sur la rive sud du Saint-Laurent. Il est toutefois impossible de cerner le contexte politique de leur présence : résultait-elle de droits que les Wendats considéraient avoir sur ces régions ? De droits que leur reconnaissaient les autres communautés ? D'ententes particulières entre familles ou communautés ? Les sources ne permettent malheureusement pas de trancher.

Quoi qu'il en soit des limites précises du territoire des Wendats, retenons ici que les ententes sur lesquelles elles pouvaient reposer ne furent pas reconnues par les autorités coloniales puis canadiennes, qui jugèrent que les Wendats chassaient sur des terres de la Couronne et refusèrent de mettre en place des mesures spéciales qui auraient permis aux chasseurs d'y poursuivre leurs activités. Au milieu du XIX^e siècle, en adoptant une loi mettant à part 230 000 acres de terres pour la création de nouvelles réserves indiennes, le gouvernement colonial étendait en quelque sorte vers l'arrière-pays, qui s'ouvrait à la colonisation, la logique juridique qui avait conduit les autorités françaises à octroyer des titres de concessions aux Autochtones. En 1853, les Wendats hériteront de l'une de ces nouvelles réserves, celle de Rocmont, qui officialisait en quelque sorte leur dépossession, parce qu'elle confirmait, par l'octroi d'un espace restreint, le rejet de leurs prétentions sur les territoires de leurs ancêtres.

Déjà importantes dans la première moitié du XIX^e siècle, les difficultés des chasseurs vont s'accroître considérablement à la fin du siècle, avec la multiplication des clubs privés de chasse et de pêche et la création du Parc national des Laurentides. Les documents et la tradition orale wendate conservent les traces d'une « poignée d'irréductibles⁵ » qui continuent à parcourir les territoires traditionnels pour y chasser et y poser des lignes de trappe, mais ils doivent soit s'éloigner considérablement ou entrer dans la clandestinité, en devenant aux yeux des autorités québécoises et canadiennes des braconniers. À partir de ce moment, la chasse et la pêche se marginalisent dans l'économie de subsistance de la communauté. Le nombre de personnes qui s'y adonnent pour assurer la survie de leurs familles diminue de façon draconienne, tombant à quatre ou cinq au début du XX^e siècle.

Les déboires de la chasse n'inciteront cependant pas les Wendats, contrairement à ce qu'espéraient les autorités britanniques puis canadiennes, à se tourner vers l'agriculture. Certes, quelques familles s'y essaieront, mais les résultats seront toujours bien en deçà des attentes. Le déclin de l'agriculture, bien amorcé au début du XIX^e siècle, se poursuivra dans les décennies suivantes. L'agriculture fait encore vivre quelques familles dans les années 1890, mais après la vente de la réserve des Quarante Arpents en 1905, il semble qu'elle ne soit plus du tout pratiquée. De marginale qu'elle était déjà, elle devient inexistante. Le manque de terre joua sans doute un rôle dans le peu de succès de l'agriculture, mais les facteurs d'ordre culturel furent sans doute plus déterminants dans la résistance passive des Wendats : ils contribuèrent certainement à ce que cette activité ne devienne une solution possible au rétrécissement des territoires de chasse. Même si, au début du XVII^e siècle, l'agriculture, pratiquée essentiellement par les femmes, se trouvait certainement au cœur de l'identité des Wendats, des décennies de contacts directs avec le monde colonial avaient progressivement transformé leur perception de cette activité. Désormais, pour les hommes du village, le travail de la terre était clairement associé au monde des Blancs et opposé à la chasse. Cela explique pourquoi la disparition de l'agriculture dans la communauté ne provoqua ni regret ni plainte.

À cet égard, la tendance à se tourner vers le métier de guide est révélatrice d'un trait culturel bien ancré. Au début du ^{xx}^e siècle, ceux qui restaient encore profondément attachés à la vie en forêt, mais qui ne pouvaient plus en tirer des revenus suffisants pour faire vivre leurs familles, trouvèrent dans ce nouveau rôle une alternative intéressante. Même si cela impliquait de travailler pour ceux qui bénéficiaient du processus qui avait conduit à la dépossession des Wendats. Cette activité, généralement bien rémunérée, occupa un nombre important d'hommes à la fin du ^{xix}^e siècle et dans les premières décennies du ^{xx}^e siècle, voire au-delà, comme tendent à le montrer les statistiques de l'emploi recueillies au milieu des années 1960.

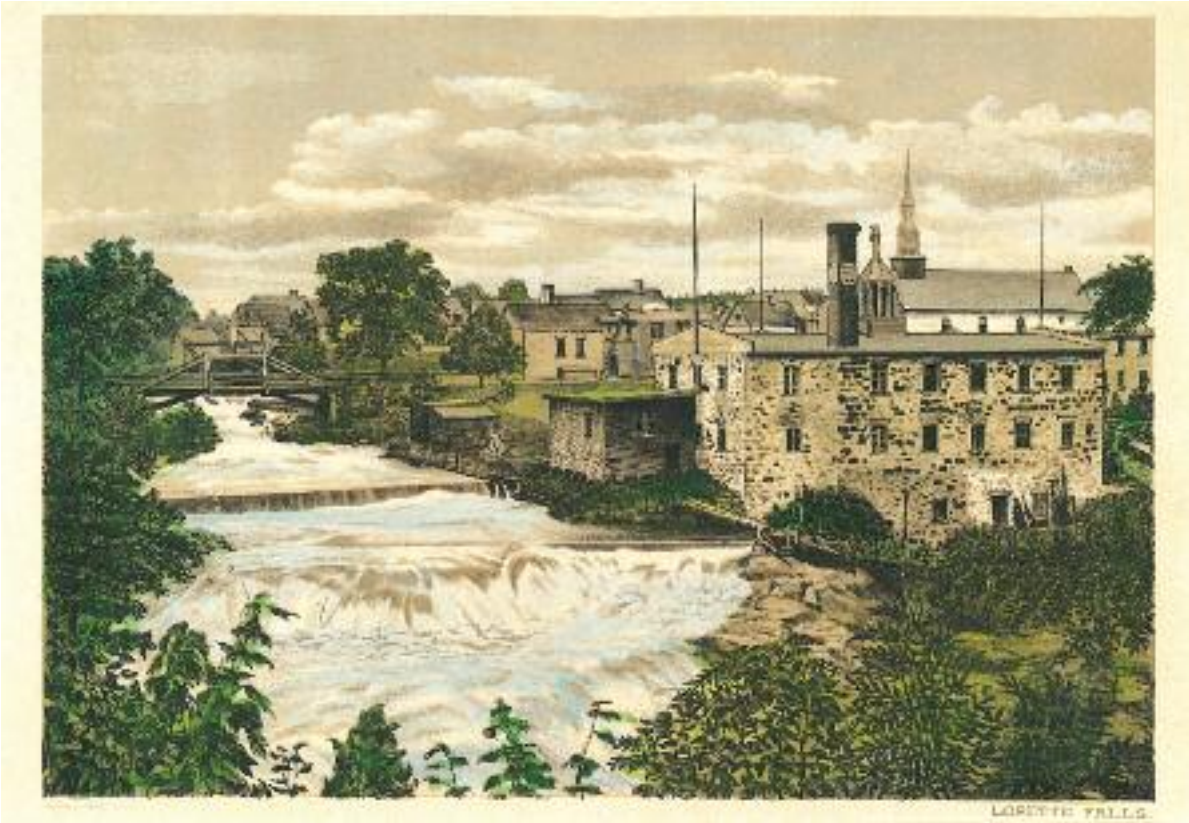
Au début du ^{xx}^e siècle, Léon Gérin portait un jugement teinté de condescendance sur cette adaptation « dans le régime du travail à Lorette », y voyant une déformation de la chasse et de la pêche, qui s'était transformée en « une sorte de service de domesticité⁶ ». Cette vision ne correspondait certainement pas à celle des Wendats qui, à une certaine époque, semblaient apprécier le comportement de ceux qui les engageaient, ces « mossieux », comme ils les appelaient à la fin du ^{xix}^e siècle, qui les aidaient « à se tirer d'affaire⁷ ». Plus important que la valorisation sociale fondée sur ces relations avec l'élite nord-américaine, il faut insister sur la logique de diversification dont font à nouveau preuve les Wendats, qui pallient les problèmes d'un secteur de leurs activités de production, en l'occurrence la chasse, en misant sur leurs connaissances et leur savoir-faire. C'est aussi ce qu'ils firent dans les premières décennies du ^{xix}^e siècle, en développant sur une grande échelle l'industrie artisanale. À partir des années 1820-1830, la fabrication de « curiosités indiennes » occupe un nombre de plus en plus élevé de femmes de la communauté, tandis que les productions artisanales utilitaires — raquettes et mocassins principalement — donnent naissance à de véritables entreprises commerciales, qui emploient plusieurs personnes dans la communauté. Les Wendats tirent alors certainement profit de l'emplacement de leur village à proximité de la ville de Québec, mais leurs produits sont aussi exportés ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Sans idéaliser la situation des Wendats à la fin du ^{xix}^e siècle et au début du siècle suivant, il est certain que le développement de l'industrie artisanale a permis d'améliorer leurs conditions d'existence. Au début du ^{xix}^e siècle, les propos étaient parfois alarmistes et laissaient craindre une certaine paupérisation. À la fin du même siècle, les Wendats avaient toutefois atteint un niveau de vie qui se comparait aisément à celui des paroisses voisines. Certes, comme le souligne Gérin, plus rien de concret ou de matériel ne rattachait l'artisanat à la culture des Wendats du ^{xvii}^e siècle : « Aujourd'hui, c'est un lien purement moral, une simple tradition, qui rattache à Lorette ces industries de la raquette et du mocassin. Le lien matériel n'existe plus, puisque ces industries vont maintenant chercher leur matière première et pareillement écoulent au loin la plus grande partie de leurs produits⁸. ». Mais les liens symboliques ne doivent surtout pas être négligés dans la compréhension d'un phénomène de cette nature. Le travail exigé par l'industrie artisanale n'était sans doute pas moins pénible que l'agriculture, mais les blocages symboliques qui y étaient liés n'existaient pas dans la production artisanale.

L'artisanat offrit sans doute, en raison de son lien symbolique avec le passé des Wendats, une sorte de palier dans le processus d'adaptation à la société industrielle. Il offrait une voie d'entrée dans le monde de la manufacture sans impliquer de rupture radicale; il prolongeait en effet des éléments d'un mode de vie traditionnel et s'exerçait dans un cadre géographique — la réserve — associé à lieu identitaire. On peut y voir aussi une continuité dans les pratiques marchandes des Wendats, leur « esprit



112. Marius Barbeau, *Louise et Caroline Gros-louis de la réserve indienne de Wendake, Québec, 1912*. Musée canadien des civilisations, Fonds Marius Barbeau, n° 19819.



113. Les chutes de Lorette, s.d.
Collection Jean Tanguay.

d’entreprise» pourrait-on dire, même si la formule est anachronique. Au XVIII^e siècle, un premier confinement à un espace restreint, celui du village de la Jeune-Lorette, en entraînant la chute de l’agriculture, avait probablement donné l’impulsion nécessaire à une première forme de diversification commerciale, qui s’inscrivait en continuité avec les traditions marchandes des Wendats. Au siècle suivant, le rétrécissement des territoires de chasse, qui provoque une chute des revenus provenant de la chasse et un repli des hommes vers l’espace villageois, stimule encore davantage ce processus, la marchandisation des compétences des Wendats donnant naissance à de véritables entreprises.

À la fin du XIX^e siècle, l’industrie artisanale entra toutefois dans une période de crise. Le secteur des « curiosités indiennes » fut le premier et le plus durement affecté. Cette production se marginalisa assez rapidement, sans toutefois disparaître complètement. Au début des années 1930, même si elle offrait des emplois saisonniers à une vingtaine de personnes, elle ne fournissait cependant des revenus intéressants qu’à un nombre très restreint de Wendats. La production artisanale utilitaire résista plus longtemps, mais déclina à son tour dans les premières décennies du XX^e siècle, en raison d’une diminution générale des commandes et d’une vive concurrence extérieure. Au début des années 1930, une seule

entreprise parmi celles qui avaient émergé au XIX^e siècle survivait, celle de la famille Bastien, mais elle n’employait plus, semble-t-il, que quelques personnes de la communauté.

La possibilité de trouver un travail à l’extérieur de la réserve évita que les familles de la communauté ne soient trop affectées par la disparition d’une industrie, qui avait jusque-là assuré de l’emploi à la majorité de la population active de Lorette. Le déclin prononcé de l’artisanat marquait toutefois une étape significative dans l’évolution de la réalité économique à Lorette. Il symbolisait d’une certaine manière la fin d’une longue période où les activités économiques principales des Wendats — l’agriculture pratiquée par les femmes, la chasse exercée par les hommes, la production traditionnelle d’objets utilitaires ou décoratifs — se rattachaient à des éléments de leur « culture traditionnelle ».

Jusque-là, les activités qui avaient permis aux Wendats d’assurer leur subsistance avaient un lien avec leurs traditions, même si ces dernières avaient été transformées pour mieux s’adapter aux variations du contexte économique. À partir des années 1930, l’économie de subsistance ne sera plus le support d’une identité wendate spécifique. La plupart des hommes de la communauté seront contraints d’exercer, à l’extérieur du village, un travail qui n’aura plus de lien direct avec les traditions séculaires de leur peuple. On pourrait certes porter un regard essentiellement nostalgique sur ce phénomène, y voir la manifestation d’une perte, d’une acculturation, mais ce serait sans doute tomber dans le piège de l’essentialisation, qui consiste à associer implicitement ou explicitement la pureté d’une identité à la continuité de certaines activités considérées comme étant plus caractéristiques d’une nation ou d’une entité plus large comme les « Indiens » ou les « Autochtones ». L’histoire des transformations qui marquent les activités économiques des Wendats illustre aussi sans doute un autre trait culturel, qui se perpétue à travers les transformations, la capacité des familles de Lorette à s’intégrer dans une société issue de la colonisation, procédant aux ajustements nécessaires, sans renoncer pour autant à leur identité. L’identité s’est largement dissociée des activités de production pour prendre d’autres formes, qu’il reste à explorer dans une perspective historique, l’une d’elles étant peut-être les manifestations publiques célébrant l’histoire de la nation, comme ce sera le cas, par exemple, lors du tricentenaire de Québec.

Achevé d'imprimer
à Québec (Québec, Canada), en juillet 2013,
sur les presses de Transcontinental Québec.